

LA MONDIALE
Société d'Assurance Mutuelle sur la Vie et de Capitalisation
775 625 635 R.C.S. Lille

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 8 janvier 2025

Le Conseil d'administration de La Mondiale s'est réuni au siège d'AG2R LA MONDIALE, 14-16 boulevard Maiesherbes à Paris, en salle du Conseil et en téléconférence le mercredi 8 janvier 2025 sur convocation de sa présidente.

Après un appel individuel des administrateurs présents en salle et en visioconférence, la Présidente constate que :

Les administrateurs présents en salle sont :

Mme Isabelle Simelière, Présidente,
M. Philippe Lamblin, Vice-président,
M. André-Paul Bahuon,
M. Michel Chassang,
Mme Muriel Dussart,
M. Gilles Guitton,
Mme Odette Jariel,

Les administrateurs présents en visioconférence sont :

M. Gautier Bataille de Longprey,
Mme Delphine Gallin,
M. Christian Gollier,
Mme Manou Heitzmann-Massenez,
M. Franck Mougin,
M. Yannick Ollivier,
Mme Joëlle Prévot-Madère,
Mme Sylvie Reulet,
M. Arnaud Vandecasteele.

Assistent également en présenciel à la réunion :

M. Bruno Angles, Directeur général,
M. Benoit Courmont, Directeur général délégué,
M. François Rubichon, Secrétaire général,
Mme Claire Silva, Directrice des ressources humaines,
M. Alexis Warusfel, Directeur du Secrétariat aux instances, Secrétaire de séance.

La séance débute à 9 heures sous la présidence de Mme Simelière qui salue les administrateurs présents ainsi que les invités et les remercie d'avoir pu libérer leurs agendas et participer ainsi à cette réunion extraordinaire. Elle constate que, le quorum étant atteint, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Elle rappelle ensuite que le Conseil est invité à délibérer sur le point unique de l'ordre du jour suivant :

1. Gouvernance

[...]

Mme Simelière remercie les membres du Conseil pour ces échanges et propose, sans autres remarques, de se prononcer sur la délibération suivante :

Après avoir pris connaissance des travaux du Comité des rémunérations et des nominations, réuni le 7 janvier, le Conseil d'administration approuve les travaux du Comité et décide de :

- **mettre fin au mandat de Directeur général de La Mondiale de Monsieur Bruno Angles et demande au GIE La Mondiale Executive de mettre en œuvre cette décision ;**
- **nommer Monsieur Benoit Courmont en qualité de Directeur général par intérim, ceci mettant fin consécutivement à son mandat de Directeur général délégué de La Mondiale ;**

- conférer à M. Benoit Courmont, avec faculté de subdélégation, les délégations de pouvoirs, de signatures et de représentation les plus étendues permettant la gestion administrative, technique et financière de La Mondiale. En sa qualité de Directeur général, M. Benoit Courmont disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de La Mondiale, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la Loi attribue expressément aux Assemblées générales et au Conseil d'administration. Il représentera La Mondiale dans ses rapports avec les tiers ;
- transférer dans la mesure du possible les mandats de Monsieur Bruno Angles en représentation de La Mondiale à Monsieur Benoit Courmont à compter du 8 janvier 2025 ou de les laisser vacants le cas échéant pendant la période d'intérim.

La délibération est adoptée à la majorité (un vote contre).

[...]

Plus personne ne demandant la parole, Mme Simelière remercie les administrateurs pour leur participation et clôture la séance à 9 heures 40.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Paris, le 18 avril 2025,



La Présidente
Isabelle Simelière